

Compte-rendu de la conférence téléphonique du 12 mai 2020

Vous trouverez ci-après plusieurs types d'informations, comme d'habitude

- l'état actualisé des personnels de la DRFiP 31 des 11 et 12 mai au soir et je le complète d'un diagramme restreint qui a son importance comme vous le comprendrez dans le compte-rendu qui suit ;
- le compte-rendu de la conférence téléphonique de ce matin ;
- les questions posées par écrit faute de temps en conférence et les réponses reçues en fin d'après-midi

Pensez à poursuivre l'alimentation de notre questionnaire à la direction sur mon adresse mail sur christian.terrance31@gmail.com.

Amitiés et fraternité Yves et Christian

État des lieux de la direction du lundi 11 mai et mardi 12 mai

Situation des agents en missions prioritaires

Nombre d'agents (A+, A, B, C) sur la liste PCA (effectif théorique) : **plus renseigné déjà en système PRA ?**

Agents (A+, A, B, C) sur la liste PCA amenés à exercer leur mission à domicile (effectif théorique) : **plus renseigné non plus pour les mêmes raisons ?**

Nombre d'agents (A+, A, B, C) présents ce jour dans les services : **583** le 11/05 et **591** le 12/05

Situation des agents qui travaillent à domicile

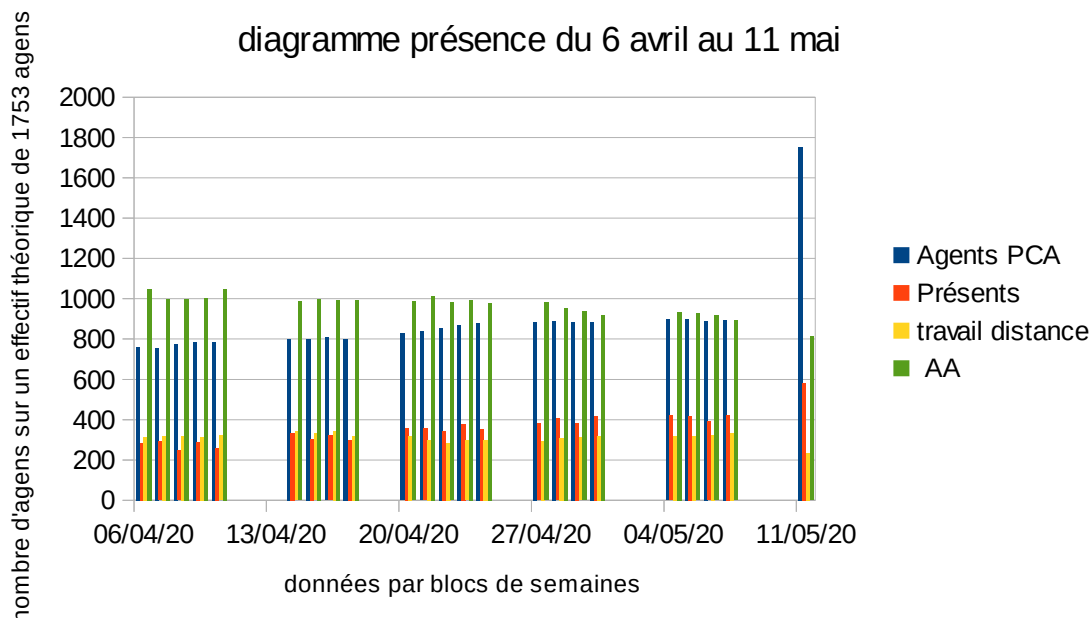
Agents (A+, A, B, C) qui disposent d'un équipement de télétravailleurs (poste de travail avec VPN) : **180/240**

Nombre d'agents (A+, A, B, C) qui exercent une activité professionnelle mais sans l'équipement de télétravailleurs (webmail, PIGP) : **54/49**

Nombre d'agents en autorisation spéciale d'absence liée au COVID 19: **812/771** Cas ou suspicions de cas **18/18**

Diagramme partiel des effectifs

Vous le verrez plus loin dans le CR mais ce diagramme pour montrer qu'alors que nous étions normalement en prolongation du PCA, hors mis seulement des agents de direction, il y avait 158 agents de plus en présentiel soit une augmentation de 9 % par rapport à jeudi dernier et 100 agents en télétravail en moins soit près de 6 % de baisse alors qu'il est toujours affirmé en national comme en local que le télétravail est une priorité !!! Et là avec les chiffres du 12 mai que nous venons de recevoir c'est du grand n'importe quoi.



Nos questions et les Réponses de la direction ce 12 mai 2020

Questions	<i>Réponses de la direction</i>
<p>Après avoir rappelé en quelques mots notre ressenti sur l'audioconférence consacrée au GT déconfinement (cf notre CR du jeudi 7 mai) nous en sommes passés aux questions de fond.</p> <p>Et puis, comme vous l'avez vu nous avons adressé au DRFiP une lettre le dimanche 10 mai, veille du déconfinement, sur plusieurs points sur lesquels nous attendons également des réponses.</p> <p><u>Une question centrale sur les effectifs</u></p> <p><u>1. l'analyse des états des lieux</u></p> <p>D'abord dire que nous sommes surpris serait trop faible à la comparaison des taux de présence du jeudi 7 mai et ceux du lundi 11 mai (cf plus haut le diagramme et les commentaires).</p> <p>Nous voudrions donc savoir où étaient ces 158 agents supplémentaires alors que nous sommes encore en PCA ?</p> <p>Incidemment, comment se fait-il que nous ayons perdu 100 télétravailleurs (quel que soit le mode) alors que c'est un mode de travail qui est toujours considéré comme prioritaire ?</p> <p>Et s'ils étaient durablement destinés à travailler en présentiel quel est le plan pour redéployer ces ordinateurs qui sinon dormiraient chez eux ?</p> <p><u>2. la diffusion d'informations plus complètes par services</u></p> <p>Nous exigeons d'avoir une documentation sur les effectifs plus complète et détaillée que celle que vous nous donnez. La DG a transmis hier soir des statistiques globales et par blocs de services. Si elle les a c'est que vous les donnez, alors nous les voulons aussi dès ce soir.</p>	<p><u>Sur l'analyse des états des lieux des effectifs</u></p> <p>Le DRFiP et le PPR ont essayé de nous promener dans tous les sens pour ne pas répondre à la question et rapporter leur semblant d'explications au fil de la conférence n'aurait aucun intérêt.</p> <p>Mais on n'a rien lâché sur cette information parce qu'elle signifie qu'alors qu'il y avait un engagement d'être en PCA cette semaine bien trop d'agents sont rentrés dans les services.</p> <p>Alors le DRFiP, pressé par nos questions sur les 158 agents, normalement en direction, a fait intervenir les trois chefs de pôle. Ci-dessous leur « témoignage » sur la question des effectifs de leur pôle :</p> <p><i>Le directeur du pôle PPR</i></p> <p><i>Taux de présentiel pour que seulement quelques collègues reviennent, par exemple en RH 24 % sollicités et hier il n'y avait que les cadres, pour la BIL 69 % parce qu'il y a une grosse préparation matérielle pour les services. Au final peu d'agents en plus par rapport à la semaine dernière.</i></p> <p><i>Le directeur du pôle GP</i></p> <p><i>La Division SPL est restée en l'état et donc en mode PCA. Les Dépenses ont connu une évolution très modérée des effectifs et pas plus qu'avant le 11 mai. La Comptabilité et les services financiers aucune évolution particulière. Sur les Domaines avec 2 divisions le PED a accueilli en dessous des 50 % de son potentiel et au PGD il y avait 6 agents sur 17.</i></p> <p><i>Le directeur du pôle GF</i></p> <p><i>5 divisions qui ont réajusté légèrement à la hausse le présentiel. Sur la DAJ 4 agents de plus, 1 seulement sur le Recouvrement forcé, la Division CF pas plus parce qu'elle est mobilisée en partie en renfort campagne IR, sur le Foncier seulement les encadrants invités à revenir et pour la division Particuliers/Professionnels simple ajustement d'un agent.</i></p> <p>Notre commentaire</p> <p>Et donc il y a au mieux une 30e d'agents supplémentaires à avoir rejoint la direction alors nous répétons : où sont passés les 158 agents supplémentaires d'hier, dans quels services et pour quelle raison ? Où sont passés les 100 travailleurs à distance en moins et que deviendront leurs ordinateurs ?</p> <p><u>Le summum est finalement atteint par le DRFiP et le PPR</u></p> <p>La direction, acculée par notre entêtement à savoir a fini, après plus d'une heure, par apporter <u>deux réponses qui prêteraient à rire si l'on ne parlait pas de dissimulation ou d'incompétence.</u></p> <p><i>Le DRFiP d'abord qui finit par nous dire : « Je ne suis pas capable de vous répondre sur les effectifs et les ordinateurs. On vous répondra quand on aura pu faire le point, même si on a les remontées d'hier !!! ».</i></p> <p><i>Quant aux données plus complètes je ne suis pas hostile à leur diffusion aux syndicats. »</i></p> <p><u>Et le PPR, volant à son secours d'un énorme mensonge.</u></p> <p><i>Sur les éléments chiffrés d'hier je dois dire qu'il sera plus intéressant de regarder ceux d'aujourd'hui car hier la plateforme de saisie était en carafe et on a du adopter une méthode artisanale. Je n'exclue pas qu'il y ait des erreurs de remontée et aujourd'hui ce sera plus fiable.</i></p> <p><i>Vous n'aimez pas qu'on vous dise que vous mentez et pourtant ! A Solidaires Finances Publiques nous travaillons en réseau et vérifions les données entre départements et régions. Sur plusieurs dizaines de nos sections contactées depuis 13h00 aucune n'a connu de bug sur les données et nombreuses sont les directions</i></p>

qui ont communiqué les chiffres, y compris par services (documents à l'appui). La vérité c'est que la DG a demandé un changement de données incluant notamment celles par services que vous refusez de nous livrer alors que vous les avez faites remonter à la DG.
La vérité c'est qu'on peut en déduire que vous nous cachez le détail de la montée en puissance du volume de présentiel par service puisque les 158 ne correspondent en rien à ceux des services de direction.
C'est infantile et/ou incompetent et cela signifie que l'on ne pourra que bien difficilement croire aux prochains chiffres que vous donnerez.

Dernière minute sur ce sujet, la réponse à 18h00 de la direction :

Après analyse, correspond à + 80 pour les services de direction et + 78 pour les services du réseau. A mettre en regard avec le nombre de services concernés dans le département et s'agissant des services, le PCA y a été respecté.

Notre commentaire

C'est du grand n'importe quoi tout simplement. Ce matin les directeurs de pôle nous signalaient allez disons 3 dizaines d'agents en plus à peine et là le PPR nous dégotte 50 agents de plus ! La direction nous disait qu'elle s'était peut-être trompée dans sa saisie et l'on sait que c'est faux. **Et quoi qu'il en soit, même ramené au nombre de services de la DRFiP 31 la seule conclusion c'est que la poursuite du PCA n'a pas été respectée.**

Sur le télétravail

Le télétravail doit conserver toute sa place et pas du présentiel pour du présentiel il répétera aux chefs de services qu'il faut le privilégier, sous réserve de l'accord des agents concernés.

Ils vont regarder les chiffres par rapport au mode habituel. Il faut distinguer ceux en VPN 15 et les autres modes. Si les « VPN 15 » reviennent en présentiel incomplet = pas de redéploiement possible. S'il y a bascule complète en présentiel il faut regarder et redéployer éventuellement sous réserve du travail informatique avant ré attribution.

3. la reprise en PRA le 11 mai dans les services de direction et sur les Domaines en particulier.

Même si mentir ne vous plaira pas, nous considérons que vous n'avez pas respecté votre parole de mercredi dernier en conférence et qui est repris dans votre propre compte-rendu.

Les Domaines ne sont pas un service de direction qui devait préparer les PRA des services et auraient donc du rester en PCA cette semaine. Au demeurant les locaux n'étaient manifestement pas prêts donc toutes les conditions sanitaires n'étaient pas respectées. Et que dire de l'attitude du chef de service du PGD faite de désinvolture irresponsable et de mépris coupable ?

Sur la reprise en PRA le 11 mai en direction et sur les Domaines

Le DRFiP s'est offusqué du terme de « mensonge » en indiquant qu'il n'avait sans doute pas été assez précis sur ce qu'on entend par direction et les Domaines sont compris dedans. Ce service a des choses à régler avec d'autres DDFiP, la préfecture, etc. Certes ils n'ont pas de travail de préparation pour le réseau mais un travail en réseau important.

Les locaux étaient prêts autant que possible même s'il est vrai qu'il manquait les marquages au sol et l'affichage...

Le message sur l'accompagnement des agents avait été passé à tous les responsables et il fera le point sur les divisions où nous avons signalé des problèmes (PGD des Domaines et DAJ à notre connaissance)

Notre commentaire :

Arrêtez de vous moquer de nous parce qu'un des interlocuteurs privilégiés c'est la RPIE (Politique Immobilière de l'État) dont vous avez détaché la directrice à des missions de RH depuis plusieurs semaines. Alors c'est qu'il n'y avait pas si grande urgence !!!

Quand aux méthodes de communication aux agents de direction, les documents ont été préparés par et avec les chefs de pôles et le bulletin de liaison reprenait des informations le reste incombant aux chefs de pôles notamment de bien expliquer à leurs agents l'ensemble des mesures sanitaires à observer.

Pas d'inconvénient !!! à nous transmettre les plans des deux sites de direction. Et j'assume le fait que tout n'ait pas été calé parfaitement parce qu'il fallait que ces services puissent préparer le PRA pour les services extérieurs.

Notre commentaire :

Les agents de la direction sont des agents comme les autres et méritent tout autant les informations et la considération qui leur est due. Et nous sommes leurs représentants tout autant que dans n'importe quels services alors nous aurions du, comme le CHS, être destinataires des plans et méthodes avant qu'ils reprennent.

<p><u>3. les plans pour les PRA et la gestion des effectifs</u></p> <p>Nous avons reçu, hier soir à 22h00... les plus de 100 documents pour le CHS de jeudi dont 91 plans et tout ça à étudier en 2 jours !!! Mais un premier regard rapide nous permet de voir que si l'on compare les « ronds-verts » qui déterminent l'espace distancié par agent et le potentiel d'agents en présentiel... il n'y aura pas assez de place. Alors nous voulons savoir quelles conclusions organisationnelles vous en tirez, notamment du point de vue de la rotation des effectifs.</p>	<p><u>Sur la gestion effectifs/plans PRA et sécurité sanitaire</u></p> <p><i>La direction voit ça d'abord par rapport aux effectifs pour préparer le PRA des services dans lesquels en moyenne il peut y avoir 70 % des agents au maximum. Le potentiel maximum est déterminé et ensuite on enlève les télétravailleurs (sauf cas marginaux où ils pourraient tourner). Les télétravailleurs y restent sauf présence exceptionnelle pour régler un problème métier. Ensuite il y a les agents empêchés qui continueront à l'être et ne reviendront pas sauf avis contraire du médecin de prévention. Au final avec ces calculs et on peut expliquer près de 90 % des situations.</i></p> <p><i>Dans certains cas en cours d'identification on aura des agents non empêchés destinés à venir en présentiel et une rotation pourra être nécessaire. Normalement on devrait à une exception près (Villefranche de Rouergue où seulement 50 % des effectifs peuvent être présents à cause des locaux) on devrait pouvoir accueillir tout le monde.</i></p>
<p><u>Question d'un autre syndicat sur les CDIF, parmi les rares services complètement fermés.</u></p> <p>Pourquoi ne pas avoir équipé des agents en télétravail ? Pourquoi ne pas le faire maintenant ? Si tout le monde ne peut pas reprendre en même temps, comment cela va se passer ? Comment va se rattraper le retard ? Quels renforts sont possibles ? Pourquoi ne pas installer au domicile des agents leur unité centrale, les sécuriser et les laisser travailler avec ? Est ce un manque de confiance envers les agents ou un réel problème technique ?</p>	<p><i>Ces services ont repris en PCA le 14 avril centré sur les mails et courriers, la vérification de ciblée de documents d'arpentage (DA) et de réclamations contentieuses à enjeux.</i></p> <p><i>Un état des lieux est en cours consistant à décompter et enregistrer les dossiers en attente. Des premières priorités ont été données pour préparer le PRA de la semaine prochaine et concernent le traitement des anomalies BNDP avant le batch MDC de cet été, l'examen des contentieux et demandes gracieuses par enjeux et le traitement de tous les DA. En complément des agents de l'équipe de renfort, il est étudié l'appui de géomètres, dans le respect des mesures barrière, sur diverses tâches pour soulager les secteurs fonciers. Inversement, les travaux de relance, de traitement des locaux provisoires ou de saisie de déclarations (la date de D4 2020 étant passée) sont actuellement différé.</i></p> <p><i>Le niveau d'équipements portables ou fixe à distance à disposition n'a pas permis de doter aussi ces services ; au demeurant diverses activités ne se prêtent pas à ce travail à distance. La solution dite TINY, reposant sur des unités centrales à domicile, a été déployée mais de manière très contingentée par la DISI.</i></p> <p><i>Il est rappelé que les unités fixes ne sont pas équipées de carte de connexion WIFI, il faut donc les relier matériellement à la box du domicile avec un câble Ethernet. L'organisation ne doit pas perturber la vie familiale. De plus, il faut un écran, un clavier, une souris et un câble, donc transporter tout cela. L'agent doit procéder aux branchements lui-même et une grande vigilance doit être apportée sur la sécurité.</i></p> <p><u><i>Cette solution est provisoire dans l'attente de la livraison de pc portables</i></u></p>
<p><u>Point sur les congés et les autorisations d'absence</u></p> <p>Sur la question des congés, nous attendons certes que le Conseil d'État se prononce sur notre recours qui a favorablement franchi une première étape. Mais puisque à ce stade la note d'orientation de la DG est la référence, mais aussi que le DG n'a eu de cesse de répéter, vous aussi au demeurant, qu'il fallait être mesuré et humain, Solidaires Finances Publiques propose la solution alternative suivante.</p>	<p><i>La demande de Solidaires Finances Publiques est notée. Toutefois au regard des informations sur le Wifip, la date d'échéance serait le 30 mai. Les agents seront donc invités à poser des congés ou des jours d'ARTT s'ils le souhaitent, en liaison avec leur chef de service bien entendu. La note sur les congés précisera ces modalités.</i></p> <p><i>Sinon la note sera appliquée avec équité et humanité ; elle est en cours de préparation (objectif de visa en fin de semaine). Elle le sera en équité de manière à ce qu'aucun service n'ait une vision soit trop limitative soit trop extensive de son application ; Un point a tout d'abord été demandé à chacun des chefs de service afin d'avoir un état des lieux précis des jours en ASA, congés et ARTT ;</i></p>

<p>Sachant que la fin de la période d'urgence sanitaire est fixée au 10 juillet et que durant tous ces longs mois la situation aura été imposée aux agents, nous demandons que tous les jours de congés « choisis » que poseraient les agents jusque là viennent en déduction de ceux que l'ordonnance impose de défalquer.</p> <p>Nous demandons qu'une vigilance particulière soit exercée pour les agents qui présentent ou ont présenté des symptômes ainsi que celles et ceux qui ont été identifiés contact de personnes présentant des symptômes. Nous demandons qu'ils restent en autorisation d'absence et puissent passer les tests nécessaires au dépistage sans que le passage en PCA et maintenant en PRA puisse s'opposer mais au contraire renforcer cette demande.</p> <p>Question d'un autre syndicat sur le maintien des autorisations d'absence pour les agents fragiles ou en garde d'enfants.</p>	<p><i>Le même dispositif de suivi connu en PCA est translaté en PRA. Bernadette Hamonet, en lien avec les médecins de prévention, assurera cette interface. En cas de doute, ou d'urgence, il est conseillé de prendre son attache .</i></p> <p><i>Pour la question des tests, il s'agit d'un sujet de santé publique auquel les médecins de prévention répondront lors du CHS du 14 mai.</i></p> <p><i>Les agents empêchés continuent à être empêchés, sauf évolution de leur situation, avec la mise en place des PRA et jusqu'à l'échéance retenue par le gouvernement de début juin</i></p>
<p>Question d'un autre syndicat sur le pointage et la comptabilisation des heures</p> <p>Et plus précisément si des agents venaient par 1/2 journées ou en horaires décalés.</p>	<p><i>La règle demeure le pointage mais une souplesse a été offerte avec la définition de missions lorsque les agents font moins que le nombre d'heures par jour. Les agents faisant des crédits d'heure doivent dans le même temps ne pas être pénalisés et peuvent, s'ils le souhaitent, pointer. Si la mission se limite à la demie journée, bien entendu ils ne seront positionnés en mission que sur la demie journée et en ASA le reste du temps.</i></p>
<p>Questions de restauration et de frais de repas</p> <p>Nous voudrions avoir confirmation que la doctrine « simplifiée » de justification des frais de repas est et sera d'actualité autant que la restauration collective et sécurisée ne pourra être rétablie sur les sites.</p> <p>Nous voudrions savoir où vous en êtes des questions de restauration dans les locaux. Et aussi où vous en êtes de la question des déchets spécifiques à déposer dans ce que nous avons appelé « les sacs jaunes »</p> <p>Question d'un autre syndicat sur le restaurant de la place Occitane doit ré-ouvrir en distribuant des paniers repas. Qu'en est-il des règles de sécurité alors que ni nous ni le CHS-CT n'avons été saisis ?</p> <p>Question d'un autre syndicat qui demande un CDAS spécial</p>	<p><i>Confirmation des termes de la note direction d'application. La règle est la fourniture de factures ; à défaut, la fourniture d'une attestation sur l'honneur visée par le chef de service.</i></p> <p><i>La restauration dans les coins repas est autorisée sous réserve du respect des mesures sanitaires préconisées par le SG telles que détaillées dans la fiche spécifique qui a été diffusée. Depuis lundi, au regard du potentiel croissant d'agents appelés à prendre leur repas, nous avons durci les conditions d'utilisation avec mise en place du fléchage, zonage des repas etc. Les coins repas de Rue des lois et Place occitane ont été visés dans un premier temps mais le même exercice concerne les autres coins repas. Ce point a été rappelé aux chefs de service lors de l'audio d'hier et confirmé dans le plan de prévention.</i></p> <p><i>Sur le sujet de réouverture du restaurant de la place occitane, le schéma d'installation a été transmis à l'ISSST et validé par celui ci sans réserve et avec des préconisations qui seront suivies. Le CHS du 14 sera destinataire de l'avis, pour information.</i></p> <p><i>Sur le sujet d'un CDAS, la demande est validée et le délégué des services sociaux</i></p>

<p>restauration</p>	<p><i>va caler une date avec les représentants du personnel et de l'administration.</i></p>
<p>Question sur les frais de parking sur le site des Carmes ou notre question est restée sans réponse. En raison de la gratuité du stationnement décrétée par le maire de Toulouse il était impossible aux agents de se garer à proximité. Or, vous aviez pris l'engagement de leur rembourser les frais de stationnement et à ce jour ils enregistrent des rejets.</p>	<p><i>S'agissant des frais de parking, des facilités ont été faites pendant la période de confinement. Il n'y a donc pas de blocage pour la période avant le 11 mai. A partir du 11 mai, sauf cas particulier qui sera transmis à la RH, les agents bénéficient de masques, sur leur demande, pour utiliser les transports en commun. Ils peuvent également être invités à se garer dans les parkings relais, gratuits et éviter ainsi d'avoir à se garer en centre-ville.</i></p>
<p>Nous souhaitons être tenus au courant des déplacements de chefs de division à la direction et de leur date de mise en œuvre.</p>	<p><i>Les changements de chefs de divisions seront opérés au 1^{er} septembre 2020 afin de permettre à chacun d'avancer les différents chantiers.</i></p>
<p>Hier un jet de pierre a été constaté au Mirail c'est un événement grave dont il faut parler et qui pose au-delà la question de l'éventuelle ouverture au public fût-elle sur rendez-vous.</p>	<p><i>Le DRFiP indique que d'après la responsable de centre ce jet provenait de quelqu'un qui voulait payer son amende et il faut qu'on trouve une solution aussi pour ce type de problèmes. Il y a eu intervention rapide et efficace de la police mais ça ne suffit pas à résoudre le problème.</i></p> <p><i>Il indique qu'il n'y a pas de dégât matériel et humain mais que ça les préoccupe. Ils ont fait un communiqué hier en expliquant le mode de travail dans lequel on était. Mais il a conscience que cela n'aura que peu d'impact. Il souhaite engager un travail avec tous les acteurs sociaux du Mirail dont ceux de la politique de la ville pour limiter les déplacements au CFP. Il faut essayer de trouver une solution d'évitement et préparer des solutions et une communication qui prenne en compte la barrière de la langue. Il faut aussi une organisation interne attentive pour l'accueil physique exclusivement sur rendez-vous mêmes si ça ne règlera pas la totalité du problème. Avec des vigiles pour assurer la sécurité intérieure et extérieure et un sera présent dès mercredi devant le CFP.</i></p> <p>Notre commentaire :</p> <p>Là aussi la sécurité maximale des agents doit être assurée et cet épisode donne une idée assez précise de ce qui risque de se passer quand il y aura en même temps qu'une foule devant le CFP un accueil particulier sur rendez-vous. Et cela vaut pour tous les CFP de la direction qui devra nous en dire plus sur les mesures qu'elle compte prendre.</p> <p>Pour le Mirail il faut vraiment un contact pas seulement « administratif » mais bien social avec tous les acteurs qui comptent sur ce territoire.</p>
<p>Nous revenons sur deux points importants de cette période : Il faut un message clair sur l'abandon de la politique d'objectifs en 2020. Il faut une annonce rapide de l'abandon de tout le NRP au-delà de ce qu'a annoncé le DRFiP à savoir sur les opérations 2021. La situation actuelle et les notes qui commencent à tomber sur le travail dans les SIE et SIP en particulier montrent qu'il faudra des mois pour s'en sortir. Aucune opération de NRP ne saurait dès lors être menée.</p>	<p><i>Sur les objectifs pour 2020 évidemment ils ne pourront pas être ceux fixés au début de l'année, mais c'est une question nationale qui est en réflexion.</i></p> <p><i>Sur NRP le DRFiP a une ligne de conduite à savoir faire ce qui est possible sans en rajouter sur le dos des services et en prenant en compte l'impact sur la RH. Il peut y avoir des choses de faites qui ne demandent pas un travail supplémentaire et pour lesquelles les agents sont protégés (cf nos précédents CR et Ulysse 31). Pour 2021 il ne « sort pas encore du bois » mais il a en tête les dates des mouvements de mutation et les contraintes pour les services. Il planche dessus et, même si ça n'engage que lui à ce stade, la tendance serait plutôt qu'il n'y ait pas grand chose au tout début de 2021.</i></p>